



global witness

Cameroon

Projet Appui d'un Observateur Indépendant
au Contrôle et au Suivi
des Infractions Forestières au Cameroun

**Approuvé par le Ministère de
l'Environnement et des Forêts**

**Rapport de l'Observateur Indépendant
No. 073Fr**

Mission conjointe UCC – Observateur Indépendant

Titre	UFA 10 038
Localisation	Département de la Kadey, Province de l'Est
Date de la mission	16 août 2003
Société	CAMBOIS (Titulaire)

Equipe Observateur Indépendant (Global Witness):

M. Owada Jean Cyrille, Assistant Technique

M. Serge C. Moukouri, Assistant Technique

M. Tangyie Che Célestine, Chauffeur

TABLE DES MATIERES

1. RESUME EXECUTIF	1
2. MOYENS UTILISES	2
3. COMPOSITION DE LA MISSION	2
4. CONTRAINTES	2
5. RESULTATS DE LA MISSION	2
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	2

1. RESUME EXECUTIF

Dans le cadre des missions de contrôle entamées le 12 août 2003, l'Unité Centrale de Contrôle (UCC) a, en compagnie de l'Observateur Indépendant (Global Witness), effectué une descente au sein de l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) No. 10 038.

L'UFA 10 038 est attribuée à la société CAMBOIS depuis le 23 octobre 2000. L'Assiette Annuelle de Coupe No.04 fait l'objet d'exploitation pour l'exercice en cours.

Après un tour des bretelles ouvertes, une inspection des parcs à bois et un contrôle des documents d'exploitation, la mission n'a pas relevé d'infraction.

L'Observateur Indépendant recommande une mission de contrôle au sein de cette UFA en fin d'exercice.

Le Comité de Lecture recommande que les missions conjointes devraient se munir de toute la documentation officielle avant de se rendre sur le terrain.

2. MOYENS UTILISES

- 1 Pick Up Toyota Hilux
- 1 Moto Yamaha 100
- 4 GPS de marque Garmin
- 1 Caméra vidéo de marque Sony
- 1 Appareil photo numérique
- 1 Ordinateur portable de marque Sony

3. COMPOSITION DE LA MISSION

La mission était composée de Mme Essono Danièle et M. Djibrila, agents de l'UCC ; M. James Afene Obam, Cadre de la Direction des Forêts ; le Chef Section Forêt de la Kadey, le Chef de Poste forestier de Mbang et deux membres de l'équipe technique de l'Observateur Indépendant.

4. CONTRAINTES

L'équipe de contrôle a quitté Yaoundé sans avoir une idée précise des titres à contrôler. Cette situation ne favorise pas la préparation de la documentation nécessaire au contrôle des titres ciblés. De même, l'Observateur Indépendant s'interroge sur la fiabilité des cartes qui sont mises à la disposition de la mission par les exploitants forestiers.

5. RESULTATS DE LA MISSION

L'UFA 10 038 est attribuée à la société CAMBOIS et fait l'objet d'une Convention Provisoire signée le 10 octobre 2000. Cette UFA s'étend sur 145,585 hectares.

Sur le terrain, la mission a parcouru les bretelles et les pistes de débardage autour des limites de l'Assiette de Coupe No.04. La mission a aussi vérifié le marquage des souches, la tenue des documents de chantier. Aucune irrégularité n'a été constatée au cours de cette mission.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'Observateur Indépendant recommande une mission de contrôle en fin d'exercice.

Le Comité de Lecture recommande que les missions conjointes devraient se munir de toute la documentation officielle avant de se rendre sur le terrain.